



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 7

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 17 mars 2010

LE SÉNAT

Le mercredi 17 mars 2010

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, comme l'ont souligné mes honorables collègues, les sénateurs Poulin et Champagne, le 20 mars marquera cette année non seulement la Journée internationale de la Francophonie, mais également le 40^e anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'OIF est fondée sur le partage de la langue française et des valeurs universelles. Elle a fait de la reconnaissance et de la promotion de la diversité des cultures des pays francophones un facteur de dialogue et de paix au service du développement.

À l'occasion de ce double anniversaire, Nicolas Sarkozy, président de la République française, et Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, inaugureront le 20 mars la Maison de la Francophonie, le nouveau siège de l'organisation à Paris.

Cette maison, mise à la disposition de l'organisation par le gouvernement français, collaborera étroitement avec le Centre de la Francophonie des Amériques, qui se trouve au cœur de la ville de Québec et a été inauguré l'an dernier lors du Sommet de la Francophonie.

Cette année, l'anniversaire de l'OIF a pour thème « La diversité au service de la paix », thème qui reflète la diversité des locuteurs de langue française à travers l'ensemble de l'espace francophone.

Le rayonnement de l'espace francophone à l'échelle internationale est aussi à noter sur le plan universitaire. Fondée en 1961, l'Agence universitaire de la Francophonie, une association mondiale d'universités ayant la langue française en commun et représentant 728 établissements, fêtera son 50^e anniversaire l'an prochain. Je suis

fière de souligner que son président, un Canadien, Yvon Fontaine, est un francophone et un Acadien, et le recteur de l'Université de Moncton.

Dans ma propre province, en Alberta, des francophones ont participé à la levée du drapeau franco-albertain dans 16 villes et une cérémonie soulignant la Francophonie albertaine a eu lieu à l'Assemblée législative le 9 mars dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie, organisés d'un bout à l'autre du Canada du 5 au 21 mars.

Sous le signe de la célébration, les Rendez-vous de la Francophonie ont pour mission de souligner l'importante contribution des francophones à l'édification du pays, de mieux faire apprécier la langue française et ses multiples expressions culturelles et de promouvoir le rapprochement entre les communautés francophones et toutes les collectivités de la société canadienne.

Les Rendez-vous de la Francophonie nous rappellent notre appartenance à la Francophonie internationale et le lien privilégié que nous entretenons tous avec les pays et gouvernements membres de cette grande famille que l'on retrouve sur tous les continents.

Ces rendez-vous rappellent que le fait de vivre et participer en français au Canada est encore difficile pour les membres des communautés linguistiques en situation minoritaire et n'est pas tenu pour acquis, malgré la Loi sur les langues officielles.

Un engagement politique visant à appliquer la loi, à promouvoir le fait français et le déploiement des communautés linguistiques en situation minoritaire, la collaboration universitaire et une forte participation communautaire permettront à la francophonie canadienne de briller au sein de la Francophonie mondiale.